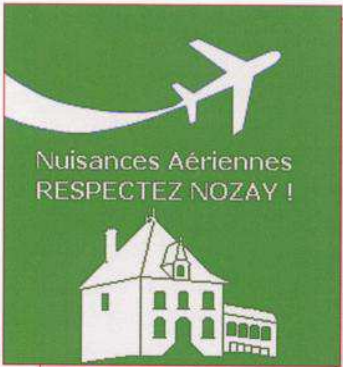


Les Autres Associations



NARN - Nuisances Aériennes : "Respectez NOZAY"

□ Depuis notre premier article sur ce sujet (La Vie à Nozay n°51) il en est passé des avions au-dessus de Nozay, et ce dossier est loin d'être refermé !

Chaque mois, des informations nécessitent que nous agissions, que nous vérifions les éléments collectés, lors des réunions de l'ACNUSA, lors de nos rencontres avec les autres associations, ou avec des élus qui luttent, comme nous, contre ces nuisances sonores et cette pollution.

Aujourd'hui, Nozay est connu (maintenant ADP sait où se trouve Nozay, les médias ne s'intéressaient qu'au Nord de Paris, ils viennent à Nozay), Nozay est reconnu, membre d'une Commission Nationale, invitation aux « 1^{ères} Rencontres Parlementaires "Santé et Environnement" ». Certes, cela ne réduit pas encore les nuisances, mais nous avons maintenant l'information, la plus juste, au plus tôt et nous allons pouvoir agir. Rappelez-vous notre slogan : **AGIR pour ne plus SUBIR !**

□ **Manifestation du 25 Janvier 2004 à Paris : plusieurs milliers de franciliens protestent contre les nuisances aériennes.**

Les riverains des aéroports, mais aussi les populations survolées et beaucoup d'élus (*interpelés par les associations à la veille des élections régionales*) manifestaient :

- o Contre l'augmentation des nuisances, et pour le maintien des 250 000 mouvements à Orly,
- o Contre les vols de nuits (Roissy) et pour le respect du couvre-feu (Orly)
- o Contre les avions les plus bruyants sur les aéroports français.

□ **CNPN : Nomination le 29 mars 2004 de trois membres de notre association.**

Nomination au titre de la défense de l'environnement à la Commission Nationale de Prévention des Nuisances. Cette commission agit comme un tribunal à partir des constats d'infraction rédigés par des personnels assermentés, des traces radars, et des transcriptions des communications entre les contrôleurs et les avions. Lors de sessions mensuelles, elle reçoit pour écouter la défense des représentants des compagnies aériennes et après délibération, la commission propose un avis au Ministre chargé de l'aviation civile qui peut prononcer une amende administrative (jusqu'à 12000 euros par infraction). Plusieurs vols qui ont générés des nuisances à Nozay ont ainsi été sanctionnés. La commission traite les affaires des 10 plus grands aéroports français, dont Orly.

□ **Communication de l'association NARN**

- Bulletin « NARN - Information » de Novembre 2003,
 - o Le Républicain en novembre 2003 : « Les nozéens prennent part aux combats ! »,
 - o FR3 Ile de France en février 2004 : le rapport annuel de l'ACNUSA, et le ressenti des nuisances à Nozay,

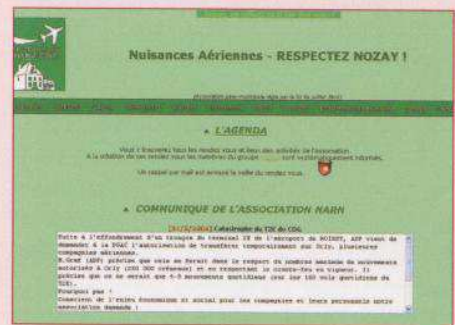
o Le Parisien en avril 2004 : Réaction sur le projet de PGS,

o M6, RTL, France 2 en mai 2004 : Réaction au déplacement des compagnies de Roissy vers Orly suite à l'effondrement du terminal 2E.

o Le Site d'information de NARN : <http://narn.chez.tiscali.fr>

- Communiqués
- Actualités,
- Calendrier des activités,
- Moteur de recherche et liens vers les sites d'information les plus intéressants,
- Un forum et un livre d'or pour vos réactions.

Déjà plus de 6000 visites en 1 an !



□ **PGS : Projet de modification Plan de Gêne Sonore**

Un dossier qui a pris beaucoup de retard à cause des élections, mais l'association milite contre cette version du PGS, et le Conseil Municipal a voté à l'unanimité un **AVIS DEFAVORABLE** au projet d'arrêté du PGS. (*cf. Compte rendu du Conseil Municipal du 27/5/2004*)

Des subventions à l'insonorisation pour certains (9 logements à l'est de Nozay uniquement) :

- en échange du droit au calme,
- pour renoncer à profiter des jardins,
- pour vivre avec les fenêtres fermées en été,
- pour accepter une extension incontrôlée de la zone de nuisance.

